

Altorf le 15 novembre 2022

COMMUNE D'ALTORF

67120



**Monsieur le Maire
COMMUNE D'ALTORF
12 RUE PRINCIPALE
67120 ALTORF**

Lettre recommandée avec accusé de réception

**OBJET : Permis d'aménager portant évaluation environnementale
Avis sur l'évaluation environnementale en application de l'article R122-7 du code de l'environnement**

P.J. : Dossier contenant l'évaluation environnementale (clé USB)

Affaire suivie par : M. le Maire d'Altorf – Bruno EYDER
Courriel : secretariat@altorf.fr

Monsieur,

En tant qu'autorité chargée la délivrance des autorisations d'urbanisme, je vous transmets **pour avis, l'évaluation environnementale relative au projet d'extension de la zone d'activités ACTIVEUM**, soumis à permis d'aménager.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter le pétitionnaire du projet (Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig au 03.88.49.82.58).

Il est important de vous rappeler que **le projet de permis n'est pas communicable** aux tiers conformément à la Loi n°78-753 du 17 juillet 1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal.

En l'absence d'une réponse de votre part dans les deux mois suivant la réception du présent courrier, votre avis sera réputé « sans observations ».

Dans l'attente de votre avis, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma très haute considération.

AVIS FAVORABLE

Bruno EYDER
Maire d'ALTORF
17 novembre 2022

LE MAIRE D'ALTORF
BRUNO EYDER

